

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 mai 2026

PROTECTION ET SOUVERAINETÉ AGRICOLES - (N° 2765)

Commission	
Gouvernement	

N° 2421

SOUS-AMENDEMENT

présenté par

Mme Allemand, Mme Rossi, Mme Pantel et les membres du groupe Socialistes et apparentés

à l'amendement n° 84 de Mme Pochon

ARTICLE 14

Cet amendement a été déclaré irrecevable après publication en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.